CDT 77
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TAEKWONDO ET DISCIPLINES ASSOCIÉES DE SEINE-ET-MARNE
taekwondo-cdt77.fr · contact@taekwondo-cdt77.fr

Le 13 novembre 2026

Convocation

Assemblée générale ordinaire

DATE DE L'ASSEMBLÉE	HORAIRES
Mardi 8 décembre 2026	**17 h à 18 h**

Seine-et-Marne, secteur de Roissy-en-Brie
Le lieu précis sera communiqué aux clubs dès confirmation.

À l'attention des présidentes et présidents des clubs de Seine-et-Marne affiliés à la FFTDA

L'assemblée générale ordinaire du Comité départemental de taekwondo et disciplines associées de Seine-et-Marne aura lieu aux date et horaires indiqués ci-dessus. Les clubs sont invités à y participer selon l'ordre du jour suivant.

Ordre du jour

1. Ouverture, contrôle du quorum et désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 juillet 2025.
3. Présentation et vote du rapport moral et d'activité du président.
4. Présentation du bilan sportif et technique départemental.
5. Présentation du rapport financier, approbation des comptes de l'exercice clos et affectation du résultat.
6. Présentation et vote des orientations et du budget prévisionnel.
7. Questions diverses en lien avec l'ordre du jour et clôture.

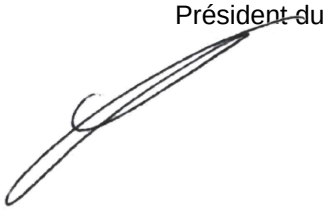
Participation et documents de séance

Les clubs sont représentés dans les conditions prévues par les statuts du CDT 77. En cas d'empêchement, le représentant légal peut établir un mandat conforme à ces dispositions. Les représentants sont invités à se munir de leur licence en cours et de leur passeport sportif.

Les documents de séance et le formulaire de mandat seront transmis aux clubs. Si une participation à distance est retenue, les modalités de connexion et de vote seront communiquées conformément aux statuts.

Les confirmations de participation et les mandats sont à adresser à contact@taekwondo-cdt77.fr.

Jean-Luc CHAUVE
Président du CDT 77



CDT 77
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TAEKWONDO
ET DISCIPLINES ASSOCIÉES DE SEINE-ET-MARNE
taekwondo-cdt77.fr · contact@taekwondo-cdt77.fr

Pouvoir de représentation

Assemblée générale ordinaire

DATE DE L'ASSEMBLÉE	HORAIRES
Mardi 8 décembre 2026	**17 h à 18 h**

Seine-et-Marne, secteur de Roissy-en-Brie
Le lieu précis sera communiqué aux clubs dès confirmation.

1 Le club et son représentant

Nom du club : .....

N° d'affiliation FFTDA : ..... Commune : .....

Je soussigné(e), nom et prénom : .....

Qualité au sein du club : .....

agissant en qualité de représentant légal du club désigné ci-dessus, donne pouvoir à :

2 La personne mandatée

Nom et prénom : .....

Club d'appartenance : .....

N° de licence FFTDA : ..... Qualité : .....

3 Étendue du pouvoir

La personne désignée est mandatée pour représenter le club à l'assemblée générale ordinaire du CDT 77 du 8 décembre 2026, participer aux délibérations et exercer les droits de vote du club sur les résolutions inscrites à l'ordre du jour communiqué avec la convocation.

Ce pouvoir est valable uniquement pour cette assemblée, dans les conditions et limites prévues par les statuts du CDT 77. La recevabilité du mandat sera vérifiée lors du contrôle des pouvoirs.

4 Signature du représentant légal

Fait à : ..... Le : ..... / ..... / 2026

Signature

Transmission du pouvoir

Formulaire à compléter et à signer, puis à transmettre avant l'assemblée à contact@taekwondo-cdt77.fr. Une copie est à conserver par la personne mandatée.